

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 20 décembre 2021 à 19 h 01.

**SONT PRÉSENTS :**

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller;
- M. Stéphan Roy, conseiller.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Mme Kelly Bédard, greffière-trésorière adjointe;
- M. Maxime Lacoursière, greffier-trésorier adjoint;
- M. Antoine Fortin, inspecteur municipal.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

-----

Avant de débiter la séance, il est important de souligner que, suite Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a informé les municipalités, ce soir, que les séances du conseil doivent se tenir à distance, et ce, dès lundi le 20 décembre à 17 h, tant pour les élus-es que le public, dans la mesure du possible. Les modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 s'appliquent donc. Ainsi, la municipalité devra publiciser dès que possible la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations, de même que prévoir la transmission des questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance. Le public n'est donc plus permis aux séances. Celles-ci demeurent enregistrées et publiées sur notre site web.

-----

**RÉSOLUTION 2021-12-270**

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 22 novembre 2021 à 19 h, soit et est adopté avec la modification de l'ordre du sujet suivant à la rubrique **Travaux publics** :

- Achat d'une pompe pour le puits de la patinoire du secteur La Ferme.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2021-12-271**

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 22 novembre 2021 à 19 h, soit et est approuvé tel que rédigé.

La lecture de ce procès-verbal par les greffiers-trésoriers adjoints n'est pas nécessaire, une copie du projet ayant été remise à chacun des membres du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance et tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions réservée au public.

**Période de questions réservée au public.**

Aucune question n'a été transmise.

ATTENDU les dernières élections;

ATTENDU QUE les nouveaux élus et les employés municipaux désirent être bien identifiés dans le journal municipal et les autres publications;

ATTENDU QUE le conseil municipal partage l'idée qu'il est important de refléter une image sérieuse;

ATTENDU QUE trois demandes de soumissions ont été faites auprès de photographes professionnels de la région, dont Jenny-Lee Larivière Photographe, Concept Gilbert et Jarmila Guivarch;

ATTENDU QUE Jenny-Lee Larivière Photographe présente les tarifs les plus bas;

**RÉSOLUTION 2021-12-272**

Séance photo professionnelle pour les élus et les employés municipaux.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron, APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE les élus et les employés municipaux participent à une séance photo professionnelle avec Jenny-Lee Larivière Photographe;

ÉTANT ENTENDU QUE les tarifs peuvent varier selon le temps de la séance et le nombre de photo choisies.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**COMMENTAIRE**

Achat d'une pompe pour les puits de la patinoire du secteur La Ferme.

Ce point est remis à une séance subséquente.

Le conseiller Rémi Roy arrive à la séance, il est 19 h 06.

-----

ATTENDU les rénovations de l'établissement de l'Hôtel de Ville;

ATTENDU QUE toutes les portes ont été remplacées par de nouvelles, dont celle du Bureau de poste;

ATTENDU QUE toutes les portes de la Municipalité ont des serrures spéciales pour éviter la reproduction de clés;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire de procéder à l'installation d'une serrure spéciale chez notre serrurier;

**RÉSOLUTION 2021-12-273**

Changement de serrure pour la porte extérieure du bureau de poste.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE la Municipalité procède à l'achat d'une nouvelle serrure pour la porte du Bureau de poste, ainsi que quatre clés;

QU'une clé soit remise à la maître de poste ainsi qu'à la factrice;

ÉTANT ENTENDU QUE seuls la directrice générale et le coordonnateur des infrastructures municipales sont autorisés à procéder à la commande.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU la correspondance de l'Autorité des marchés publics (AMP) envoyée le 14 décembre dernier par courriel au maire de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'AMP examine si les processus d'adjudication des différents contrats de réfection des chemins municipaux (Débroussaillage – 158100415-300-VR-S-0001-0, Fossés - 158100415-300-VR-S-0002-0, Changement de ponceaux - 158100415-300-VR-S-0003-0, Production d'agrégats MG-20 - 158100415-300-VR-S-0004-0, Retrait du pavage et rechargement - 158100415-300-VR-S-0005-0 et Traitement de surface et scellant - 158100415-300-VR-S-0006-0) se sont effectués conformément au cadre normatif auquel notre organisme est assujéti;

ATTENDU QUE les coordonnées de la personne au sein de notre organisation à qui les demandes de production doivent être adressées doivent être données;

**RÉSOLUTION 2021-12-274**

Processus d'adjudication concernant la réfection des chemins municipaux (AMP).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE le conseiller au siège 4 soit nommé pour la réception de tout document et/ou correspondance en lien avec ce dossier.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**COMMENTAIRE**

Projet concernant la  
maltraitance faite aux  
enfants.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**

ADMQ – Accès aux  
documents.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification, a transmis à la Municipalité de Trécesson la version définitive des deux rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations, en vertu de l'article 86.7 de la *Loi sur la Commission municipale*;

ATTENDU QUE ces rapports sont transmis à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et publiés sur le site Web de la Commission;

ATTENDU QUE ceux-ci doivent être déposés à la première séance du conseil suivant leur réception, tel que prévu à l'article 86.9 de la Loi;

ATTENDU QU'il importe de préciser que les travaux effectués par la Vice-présidence à la vérification ne constituent pas une enquête, ni une tutelle, une administration provisoire, une médiation ou un accompagnement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Trécesson est conforme en tout point;

**RÉSOLUTION 2021-12-275**

Audit de conformité.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE les rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations soient déposés au conseil municipal;

QU'une copie certifiée conforme de cette résolution officialisant ce dépôt soit transmise à la directrice de l'expertise et du soutien stratégique en audit.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE la Municipalité a l'obligation de procéder à différentes analyses de ses eaux usées, et ce, mensuellement;

**RÉSOLUTION 2021-12-276**

Proposition de services  
professionnels – H2Lab.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE l'offre de service annuelle de H2Lab soit retenue pour la réalisation des échantillons requis, et ce, selon le tableau des prix proposés dans la soumission 13539 pour chaque type d'échantillon.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----  
 Il est 19 h 57. Le conseiller Rémi Roy doit sortir à l'extérieur du bâtiment pour recevoir un appel. Il revient après quelques minutes.

-----  
 ATTENDU QU'à la dernière Table des maires de la MRC d'Abitibi, le point des animaux errants a été discuté;

ATTENDU QU'il est difficile de trouver un service dans la MRC d'Abitibi qui a le temps pour s'occuper de ce dossier;

ATTENDU QUE la Municipalité détient une entente avec la SPA Abitibi;

**RÉSOLUTION 2021-12-277**  
 Animaux – SPA.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QU'une cage pour animal ainsi que tout le nécessaire soit acheté pour recevoir les animaux errants.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**COMMENTAIRE**  
 Ventes pour taxes.

-----  
 Ce point est remis à une séance subséquente.

-----  
 Il est 20 h 23. Le maire ajourne la séance en raison d'une conseillère qui quitte la table. La séance reprend à 20 h 26.

-----  
 ATTENDU QUE la directrice générale a pris connaissance de la lettre de démission de l'employé 32-0023 reçue le 17 décembre dernier;

**RÉSOLUTION 2021-12-278**  
 Démission de l'employé  
 32-0023.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE le conseil accepte la démission de l'employé 32-0023.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----  
 ATTENDU QUE, depuis quelques années, la Municipalité dépose une demande de financement pour le programme Emplois d'été Canada (EEC) 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité peut présenter une demande de fonds pour embaucher des jeunes (entre 15 et 30 ans);

ATTENDU QUE les emplois pour les jeunes doivent être des emplois de qualité à temps plein (30 à 40 heures par semaine) avec une durée minimale de six semaines et un maximum de 16 semaines;

ATTENDU QUE les employeurs approuvés pour financement du secteur à but non lucratif seront admissibles à un remboursement de contribution salariale pouvant atteindre 100% du salaire horaire minimum provincial ou territorial;

**RÉSOLUTION 2021-12-279**

Programme Emplois d'été Canada (EEC) 2022.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE la Municipalité dépose une demande de financement pour le programme Emplois d'été Canada (EEC) 2022.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2021-12-280**

Adoption des comptes payés et à payer.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE la liste des salaires versés ainsi que des comptes payés et à payer au 20 décembre 2021, telle que ci-dessous détaillée et totalisant 288 732.00 \$, soit et est approuvée telle que préparée.

DESCRIPTON	MONTANT
Comptes payés	265 297.00 \$
DAS provinciales du 2021-11-22 au 2021-12-20	0 \$
DAS fédérales du 2021-11-22 au 2021-12-20	0 \$
Salaire des élus	3 343.00 \$
Salaires versés pour les employés	20 092.00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>288 732.00 \$</b>

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QU'une marge de crédit de 4 012 235 \$ a été ouverte pendant le mois de juin 2021 pour le projet de réfection des chemins municipaux;

ATTENDU QUE cette action a été prise dans le cas où les liquidités de la municipalité s'avéraient insuffisantes aux besoins de celle-ci;

ATTENDU QUE la Municipalité est dans l'attente de la réception de certaines subventions importantes;

**RÉSOLUTION 2021-12-281**  
Augmentation de la marge de crédit.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,  
APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QU'une nouvelle marge de crédit soit ouverte pour un montant de 625 000 \$.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE la Municipalité détient une entente de tarification avec la Banque Nationale;

ATTENDU QUE certaines mises à jour de l'évolution des services qu'offre la Banque Nationale a été présentée;

ATTENDU QUE la présente entente couvrira la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023;

**RÉSOLUTION 2021-12-282**  
Prolongement de l'entente de tarification de la Banque Nationale.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,  
APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le prolongement de l'entente de tarification des services bancaires de la Banque Nationale soit signé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2021-12-283**  
Soumission pour l'achat d'une courroie dépanneuse.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,  
APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QU'une courroie dépanneuse soit achetée chez Traction Amos, et ce, au montant de 898.00 \$ taxes en sus.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**COMMENTAIRE**  
Entretien hivernal du chemin de la Pépinière.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**  
Suite de la plainte de M. André Lebreux (ponceau).

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**  
Chemin St-Viateur – CN.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**  
Lotissement chemin des Sapins.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**

Lotissement rue Sigouin.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été présentée par M. Francis Thivierge concernant le lot 4 283 070 du cadastre du Québec, correspondant à la propriété située au 589, Route 111;

ATTENDU QUE cette demande de dérogation mineure vise à:

- vendre une partie de son terrain comprenant un garage;
- modifier la largeur minimale de 40.75m au lieu de 50m;

ATTENDU QUE le voisin de M. Thivierge désire acquérir le garage;

ATTENDU les recommandation du Conseil consultatif d'urbanisme;

**RÉSOLUTION 2021-12-284**

Dérogation mineure pour le 589, Route 111 (vente d'une parcelle du terrain).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE le conseil autorise la demande de dérogation mineure présentée par M. Francis Thivierge concernant le lot 4 283 070 du cadastre du Québec, correspondant à la propriété située au 589, Route 111;

ÉTANT ENTENDU QUE le garage doit absolument être vendu au voisin de M. Thivierge (lot 4 283 069);

ÉTANT ENTENDU QUE la remise à l'arrière du garage doit être démolie ou déplacée, car elle empiète sur le lot 4 283 071.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

La conseillère Nadia Caron se retire des discussions pour le prochain point.

-----

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été présentée par Mme Nadia Caron concernant le lot 4 282 896 du cadastre du Québec, correspondant à la propriété située au 167, chemin du Lac-Davy

ATTENDU QUE cette demande de dérogation mineure vise à:

- agrandir la résidence concernée en y ajoutant deux chambres;
- modifier la marge de recul avant à 7.7m au lieu de 10m;
- augmenter la superficie du bâtiment principal de 8% au lieu de 5%;

ATTENDU QUE le sous-sol n'est pas conforme à la norme Egress concernant les sorties d'urgence en cas d'incendie;

ATTENDU QUE les terrains dans ce secteur sont petits;



**RÉSOLUTION 2021-12-285**

Dérogation mineure pour le 167, chemin du Lac Davy (agrandissement).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE le conseil autorise la demande de dérogation mineure présentée par Mme Nadia Caron concernant le lot 4 282 896 du cadastre du Québec, correspondant à la propriété située au 167, chemin du Lac-Davy.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QU'il faut apporter des modifications aux règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE la modification de ces règlements a des spécifications propres à ce type de réglementation;

ATTENDU l'offre de service déposée par André Labbé, conseiller en urbanisme;

ATTENDU QUE l'offre de base de 3 000.00 \$ inclue les modifications des projets, les avis publics, le calendrier d'adoption ainsi que le suivi et l'intégration dans les documents;

ATTENDU QUE si plus de dix articles sont nécessaires, un supplément de 1 000.00 \$ pourrait être nécessaire à la convenance des parties;

ATTENDU QUE les frais de déplacement et de rencontre sont en supplément;

**RÉSOLUTION 2021-12-286**

Soumissions pour la modification des règlements d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE le conseil accepte l'offre de service d'André Labbé, conseiller en urbanisme.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

Il est 20 h 41. M. Francis Thivierge, citoyen, se présente à la salle du conseil. Il avait demandé à participer à la séance concernant son point pour la dérogation mineure. Ayant reçu les nouvelles mesures du gouvernement, nous avons dû le recontacter pour l'informer qu'il ne serait pas possible pour lui de participer en présentiel. Un message vocal lui a été laissé. Il repart par la suite, ayant reçu la réponse positive de sa dérogation.

-----

**COMMENTAIRE**

Présentation OBVAJ – installations sanitaires.

Le rapport de classement des installations sanitaires de la Municipalité de Trécesson, préparé par l'OBVAJ, a été déposé au conseil.

-----

**COMMENTAIRE**

Appel de propositions pour des projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés.

Une demande de projet communautaire dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA) sera déposée par la conseillère au siège 2 et le chargé de projet de la Municipalité. Le programme vise à promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations, faire participer les aînés à la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes, accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris à l'exploitation, appuyer la participation sociale et l'inclusion de ceux-ci et fournir une aide à l'immobilisation pour des projets ou des programmes communautaires nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

**RÉSOLUTION 2021-12-287**

Adoption du projet de règlement 2021-289.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE le projet de règlement 2021-289, modifiant le règlement 2019-262 concernant la gestion contractuelle, soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**COMMENTAIRE**

Adoption du projet de règlement 2021-291.

Ce point est remis à une séance subséquente.

**RÉSOLUTION 2021-12-288**

Adoption du règlement 2021-287.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le règlement 2021-287, modifiant le règlement 2019-261 concernant les vidanges de fosses septiques de tous les résidents de Trécesson, soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Ghislain Nadeau, maire.

- Il a participé aux rencontres du conseil pour la séance de travail et les prévisions budgétaires;
- Il a parlé du dossier de la démolition de l'église et du patrimoine religieux;
- À la MRC d'Abitibi, il fait maintenant partie du comité des gravières et du comité de la Sécurité publique;
- Il a participé à la Table des maires et a discuté des animaux errants et des micropuces;
- Le 7 décembre 2021, il a participé à la séance du Conseil consultatif d'urbanisme;
- Le 14 décembre 2021, il a participé à la rencontre publique d'information sur le projet minier Dumont à la salle communautaire de Launay.

**RAPPORT DE L'ÉLU**

André Masson, conseiller 1.

- Il a participé aux rencontres du conseil pour la séance de travail et les prévisions budgétaires;
- Le 14 décembre 2021, il a participé à la rencontre publique

d'information sur le projet minier Dumont à la salle communautaire de Launay.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Nadia Caron, conseillère 2.

- Elle a participé aux rencontres du conseil pour la séance de travail et les prévisions budgétaires;
- Elle déposera une demande de financement pour le programme Nouveaux horizons pour les aînés.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Nathalie Dion, conseillère 3.

- Elle a participé aux rencontres du conseil pour la séance de travail et les prévisions budgétaires.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Martin Veilleux, conseiller 4.

- Il a participé aux rencontres du conseil pour la séance de travail et une autre pour les prévisions budgétaires;
- Le 7 décembre 2021, il a participé à la séance du Conseil consultatif d'urbanisme.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Rémi Roy, conseiller 5.

- Il a participé aux rencontres du conseil pour la séance de travail et une autre pour les prévisions budgétaires.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Stephan Roy, conseiller 6.

- Il a participé aux rencontres pour les prévisions budgétaires.
- 

**CORRESPONDANCES**

Les greffiers-trésoriers adjoints ont retenu certaines correspondances à communiquer à l'assemblée :

- Félicitations – Hydro Québec
- Priorités 2021 de la MRC d'Abitibi
- Appel de candidatures de la 13e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain
- Prix Hector-Fabre 2021
- Calendrier des séances 2022 de la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi
- Soutenez un étudiant ou une étudiante de l'UQAT campus Amos en offrant une ou plusieurs bourses
- Frais d'opération – plateforme de compostage
- Rencontre publique annuelle – Magneto Investments
- MMQ – Lancement concours inspiration en gestion des risques
- Port du masque – Information du MAMH
- Vire au vert
- Guide d'accueil et de référence pour les élués et les élus municipaux
- Fermeture du local de prises de sang dans le secteur La Ferme
- Part de la ristourne 2020 de la MMQ
- 25e Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec

- Code d'éthique et de déontologie à modifier

-----

#### **DIVERS**

Points ne figurant pas dans l'ordre du jour transmis.

#### **Divers.**

- Les conseillers demandent qu'une résolution soit adoptée concernant l'utilisation des services de la FQM pour les ressources humaines. Ils désirent mettre un budget de 5 000 \$ pour toute consultation. Le point doit passer au budget.
- Les employés municipaux seront en télétravail obligatoire pour toute activité pouvant se dérouler à distance, et ce, suite à la nouvelle annonce du gouvernement le 20 décembre à 17 h.

-----

#### **DIVERS**

##### **RÉSOLUTION 2021-12-289**

Ajout d'une signataire à la Banque Nationale et à la Caisse Desjardins.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE Mme Kelly Bédard, greffière-trésorière adjointe, soit ajoutée comme signataire pour les différents comptes et différentes transactions à la Banque Nationale et à la Caisse Desjardins.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions réservée au public.

#### **Période de questions réservée au public.**

-----

#### **RÉSOLUTION 2021-12-290**

Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la séance soit levée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

Et la séance est levée à 21 h 15.

---

**GHISLAIN NADEAU, maire**

---

**KELLY BÉDARD, greffière-trésorière adjointe**

---

**MAXIME LACOURSIÈRE, greffier-trésorier adjoint**